



NOTIFICATION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE QUALITE TOURISME™

Le Comité d'attribution de la Marque QUALITE TOURISME™¹ qui s'est réuni le **06 juillet 2018**, conformément à l'article 5 du Règlement d'usage de la marque QUALITE TOURISME™ enregistré le 7 juillet 2014 à l'INPI, a le plaisir de notifier à **Madame Sally NOBLE**, représentant l'établissement **CHANTE OISEAU**, le droit d'usage de la Marque QUALITE TOURISME™ à compter de ce jour pour l'activité **CHAMBRE D'HOTES**.

Cette obtention implique le respect du Règlement d'usage et du Cahier des charges de la Marque QUALITE TOURISME™.

Marseille, le **17 JUIL. 2018**

Sophie GLEIZES
Chef de projet tourisme

DIRECCTE PACA
Pôle 3E - Service des Entreprises
23-25, rue Borde
CS 1009
13285 - MARSEILLE CEDEX 08

¹ Comité d'attribution de la marque d'un réseau national ou comité régional de gestion de la marque